

REUNION DU CONSEIL DU 15/12/2022

Présent(e)s :

Eliane Beaufiles (Université Paris 8 – St-Denis, directrice adjointe de l'ED 159 Esthétique, Sciences et Technologies des ARTS), Grazia Giacco (Université de Strasbourg, ED 520 Humanités, directrice adjointe du RESCAM), Anne Goarzin (Université Rennes 2, directrice de l'ED 595 Arts, Lettres, Langues), Martin Laliberté (Université Gustave Eiffel, ED529 Cultures et Sociétés), Virginie Meunier (UGA, responsable administrative et financière de la SFR Création), Sylvie Requemora (Aix-Marseille Université, ED 354 Langues, Lettres, Arts), Anolga Roudianoff (Université de Lyon, ED 484 Lettres, Langues, Linguistique & Arts), Gretchen Schiller (UGA, ED 50 Langues, Littératures et Sciences Humaines, directrice du RESCAM)

ODJ :

- **Guide pour le dépôt de dossier de thèse en recherche-crédation**
- **Cartographie du réseau**
- **Point sur les conventions**
- **Appel à mobilité pour des résidences universitaires**
- **Enquête sur le recensement des labels de thèses en recherche-crédation**
- **Partenariats & écoles d'art**
- **Points divers**

1. Guide pour le dépôt de dossier de thèse en recherche-crédation

Proposition à discuter pour le dépôt de projet de thèse en recherche-crédation (5 pages hors CV et bibliographie) :

- Introduction avec la motivation du (de la) candidat(e)
- Champs artistiques et contexte (ex. : cirque, chorégraphie, musique, arts visuels, théâtre)
- État de l'art de la pratique artistique et de la recherche (1/2 page)
- Question de recherche (problématique)
- Méthodologie (ex. : heuristique, poïétique, autoethnographie...) et protocoles
- Objectifs de production scientifique et artistique
- Calendrier (planning des étapes de travail)
- CV artistique avec des exemples de production artistique (portfolio)
- Bibliographie
- Éventuels partenaires financiers

Discussion :

- ED 50 Lettres, Littératures, Cultures, Civilisations - Gretchen Schiller :
 - La proposition de guide fait suite à des demandes formulées au RESCAM par des étudiants sur les consignes à suivre pour constituer leur projet de dépôt de thèse en création ;
 - Besoin d'une meilleure compréhension par les ED des thèses en création pour accepter ce type de projets ;
 - Besoin de mieux cadrer le processus de création (calendrier, dépenses afférentes à la création...);

- ED 354 Langues, Lettres, Arts - Sylvie Requemora dirige deux thèses en Théorie et pratique de la création et a suivi ce guide.
 - ED 529 Cultures et Société : pas de financement, mais des moyens matériels, des locaux...
 - ED 595 Arts Lettres Langues Bretagne Loire : Retour d'expérience par Anne Goarzin sur le label « thèse Recherche Création » validé par Pierre-Henry Frangne et mis en place par l'ED :
 - Résistance des plasticiens à entrer dans cette labellisation et remplir un document supplémentaire, car ils estiment qu'ils font déjà de la recherche-crédation, mais d'autres ont besoin d'un cadre pour définir cette labellisation ;
 - Questionnement sur l'obligation ou non de remplir un document pour obtenir ce label et de l'apport du label pour le doctorant ;
 - Besoin d'insister sur l'apport de ce label pour une meilleure visibilité sur la recherche-crédation et la valeur ajoutée au diplôme ;
 - Pas de mention du label sur le diplôme pour l'ED ALL, mais un document en plus ;
 - Ajout des éléments proposés dans une rubrique spécifique du formulaire de dépôt de thèse pour celles et ceux qui choisiront de faire une thèse en recherche-crédation au sein de l'ED ALL.
- ⇒ Sans retour ou opposition argumentée des autres membres du RESCAM jusqu'au **5 février 2023**, ce guide sera mis en ligne sur le site web.

2. Cartographie du réseau et visualisation des lieux d'accueil (résidences)

- Réalisée par Grazia Giacco, cette cartographie (cf. annexe) permet de voir le classement par ordre du numéro d'ED ;
- Situation par rapport à l'accueil de doctorant(e) : en gris, en attente de réponse ou pas de disponibilité d'accueil dans l'immédiat ;
- Propositions de lieux d'accueil assez larges : Grenoble, Montpellier, Nice (possibilité de convention avec le conservatoire pour la musique), Aix-Marseille, Clermont-Ferrand, Strasbourg, Paris-Est, Franche-Comté, Rennes, Nantes.

3. Point sur les conventions

- Fin des conventions en décembre 2023, renouvellement à prévoir au second semestre 2023 ;
- Courant janvier 2023, prise de contact avec les ED qui ont eu des changements (ED 643 et 595).

4. Enquête Mobilité pour l'accueil en résidence des doctorants

Rappel :

- Lors de la précédente réunion du RESCAM, il avait été décidé de financer, à partir des cotisations versées par chaque ED, un appel à projet annuel de mobilité pour des projets de recherche-crédation.
- Enquête menée en 2022 sur les possibilités d'accueil des doctorants par les ED membres du RESCAM.

Proposition de texte pour l'appel « Mobilité/Résidence » du RESCAM :

Dans le cadre du projet « Mobilité » (Résidences pour les recherches en création/interprétation), le RESCAM lance le premier appel à projets. Adressé aux doctorantes et aux doctorants (thèse en cours ou ayant été soutenue dans les six mois précédents la demande), cet appel permettra d'attribuer quatre bourses de recherche d'un montant de 3 000 € chacune.

La procédure est structurée en trois étapes :

1. La candidate/le candidat constitue un dossier (cf. pièces obligatoires – Présentation de la candidate ou du candidat : NOM / Prénom / Université d'inscription / École doctorale / Équipe de recherche / Sujet de la thèse / Directeur ou directrice de thèse, lettre de motivation, CV (2 pages maximum), portfolio, projet (x pages maximum) incluant 5 mots clés, lettre de soutien du directeur ou de la directrice de thèse, fiche des besoins techniques le cas échéant) et l'envoie à un/e directeur/trice de recherche et à l'unité de recherche choisie parmi les membres du RESCAM, selon le type de projet et en lien avec les thématiques des enseignants-chercheurs sur les sites pressentis.
2. Les UR de chaque université procèdent à la sélection des projets reçus. Elles transmettent la fiche d'évaluation au RESCAM, accompagné d'une lettre de soutien de l'Unité de recherche.
3. Le comité de direction du RESCAM, accompagné de deux membres extérieurs aux universités impliquées dans le processus de candidature/sélection, procède à l'étude des projets déposés et de leurs fiches d'évaluation. La sélection finale permettra d'attribuer deux ou trois bourses. Le fonds sera versé par le RESCAM sur la ligne budgétaire de l'UR des universités accueillant les projets.

Les résultats seront communiqués à la fois aux UR, aux doctorantes et aux doctorants.

Les projets financés devront être effectués dans l'année suivant la date de l'octroi de la Bourse (par ex. : début octobre 2023 jusqu'à fin septembre 2024).

Points discutés :

- Quatre universités prêtes à accueillir un doctorant : Besançon, Grenoble, Rennes 2 (unités de recherche possibles PTAC – Pratiques et théories de l'art contemporain, APP, GRIEF hébergé par l'ENSAB (école d'architecture) et EESAB qui n'est pas une UR et doit se rattacher à l'une des trois) et Strasbourg ;
- Quatre bourses de 3000 € pour la première année (nombre de bourses et montant variables d'année en année en fonction des universités accueillantes et du budget à disposition du RESCAM) ;
- Doctorats en cours ou jusqu'à six mois après la fin du doctorat, sous réserve que le doctorant demeure associé à l'UR et que l'UR puisse envisager le versement du montant, pour permettre aux doctorants de diffuser et valoriser leur thèse dans un lieu différent de leur université d'origine pour une résidence d'une semaine. Ce n'est donc pas un financement postdoctoral.
- Dossier à envoyer au laboratoire dont dépend le doctorant ou à un tuteur pour l'accueil de ce projet ;
- Gestion financière : Financement versé au laboratoire, et non au doctorant, et couvrant l'hébergement, le transport, l'achat d'équipement ou le paiement de prestations ;

- Financement dans les six mois suivant le doctorat impossible à Aix-Marseille, car les jeunes docteurs n'ont pas le statut de chercheurs associés et s'ils ont ce statut ils ne l'ont pas avec ce financement, donc les laboratoires ne pourraient pas gérer la bourse.
- Possibilité d'un financement complémentaire de la résidence par le laboratoire d'accueil variable suivant les laboratoires ;
- Inclure des doctorant(e)s dans la conception de ce projet de mobilité.

Décisions :

- ⇒ Pour la première année de mise en place des résidences trois ou quatre lieux d'accueil seront proposés parmi les ED prêtes ;
- ⇒ Calendrier 2023/24 : Lancement du premier appel en février 2023, dépôt des candidatures en mai 2023, période possible des résidences : septembre 2023 à septembre 2024 ;
- ⇒ Réunion à organiser début 2023 avec les quatre universités partantes sur le protocole d'accueil à mettre en place et en invitant des représentants des laboratoires, des ED, des doctorants et des gestionnaires financières, et prévoir par la suite de faire un retour d'expérience avec les universités et les doctorant(e)s ;
- ⇒ Forfait de 125 € par jour (incluant les frais d'hébergement et 2 repas) pour un maximum de sept jours financés ;
- ⇒ Pour les cas où la résidence aurait lieu après la soutenance de thèse, chaque université se renseignera sur les possibilités de la gestion financière par les laboratoires d'accueil et sur les questions d'assurance du jeune chercheur ; pistes à étudier : convention émise pendant le doctorat précisant ce temps de résidence après la soutenance pour une prise en charge financière par le laboratoire, gestion financière prise en charge par la SFR Création... ;
- ⇒ Prévoir une cartographie des équipements (ex. : salle de danse, salle de production...) et moyens par thématique de recherche de chacun des lieux d'accueil et la diffuser sur le site avec leur accord.

5. Enquête sur le recensement des labels de thèses en recherche-crédation

Projet en cours traité par Catherine Milkovitch-Rioux (en arrêt maladie) sera poursuivi par Grazia Giacco et Gretchen Schiller.

6. Partenaires internationaux et écoles d'art

- ED 50 Lettres, Littératures, Cultures, Civilisation : Gretchen Schiller a un projet de partenariat avec Helen Paris (prof. invitée à l'UGA) qui souhaite mettre en place des séminaires autour de la recherche en création, plutôt sous forme de questions-réponses entre deux intervenant(e)s et est en contact avec la directrice de l'École d'art de Marseille (ancienne directrice de l'ESAD Grenoble-Valence très intéressée pour participer ; l'École d'art ne peut pas cotiser n'étant pas ED, mais peut être membre invitée). L'UGA a obtenu un financement SFRI pour 10 ans offrant la possibilité à des étudiants internationaux ayant suivi la formation du programme thématique REACH (en M1 & M2) de la Graduate School@UGA de réaliser un doctorat en recherche-crédation (à partir de 2023).
- ED 159 Arts plastiques & Sciences de l'Art : Eliane Beaufiles a des contacts en Allemagne et au Danemark. L'université de Paris 8 manque actuellement de locaux pour l'accueil de doctorant(e)s (théâtre en travaux, possibilité plutôt vers fin 2024).

- ED 354 Langues, Lettres, Arts : renouvellement du partenariat avec l'École Nationale Supérieure de la Photographie d'Arles ; obtention d'un contrat doctoral fléché en théorie création pour les thèses en photographie, littérature, sociologie et financé par le ministère de la Culture sur contingent « Président » en codirection de thèse avec l'ENSP ; signature d'un partenariat avec l'École des Beaux-Arts de Nîmes (élargit les lieux d'accueil pour la mobilité des doctorants).
 - ED 520 Humanités : nouveau doctorat créé en 2020 à Strasbourg en Arts, spécialité « Interprétation et création musicales » ; montage d'un collège doctoral franco-allemand avec l'université de Fribourg, possibilité d'avoir des contrats doctoraux fléchés via le CDFA.
 - ED 529 Cultures et Sociétés : Martin Laliberté a conduit un projet européen Erasmus+ qui a duré trois ans offrant la possibilité à une classe de jeunes compositeurs de master de voyager dans quatre villes européennes : Bourges (programme en arts sonores – 2 doctorants de Bourges en thèse chez Martin), Lisbonne, Valence et Paris. A aussi des contacts en Allemagne, Angleterre et au Québec.
- ⇒ Sujet à rediscuter lors de la prochaine réunion RESCAM.
- ⇒ Grazia Giacco propose de demander à chaque université et école doctorale de transmettre les types de partenariat existant avec les écoles d'art, les conservatoires... en vue de dresser une liste des doctorats relevant de ce type de convention avant d'inviter leurs représentant(e)s à la prochaine réunion. (pour Rennes 2 les seuls contrats en recherche création financés 50/50 par l'établissement et par l'EUR CAPS – approches créatives de l'espace public)
- ⇒ Chaque membre du RESCAM peut faire des propositions pour inviter des personnes de l'international et des représentant(e)s des écoles d'art. La notoriété du RESCAM passe aussi par le développement de partenariat à l'international.

7. Points divers :

- ED 354 Langues, Lettres, Arts : Sylvie Requemora succède à Sophie Vallas ;
- Site web et communication : prévoir en 2023 le financement d'un(e) doctorant(e) pour aider à la mise à jour du site web, la communication, une cartographie dynamique des lieux d'accueils, des partenariats... ;
- Bibliographie en recherche-crédation : chacun peut envoyer des références à mettre sur le site avec les normes suivantes :
 - NOM, Prénom, Titre de l'ouvrage, Mention d'édition (sauf si c'est la toute première), lieu de publication, nom de l'éditeur, date de publication, nombre de pages.

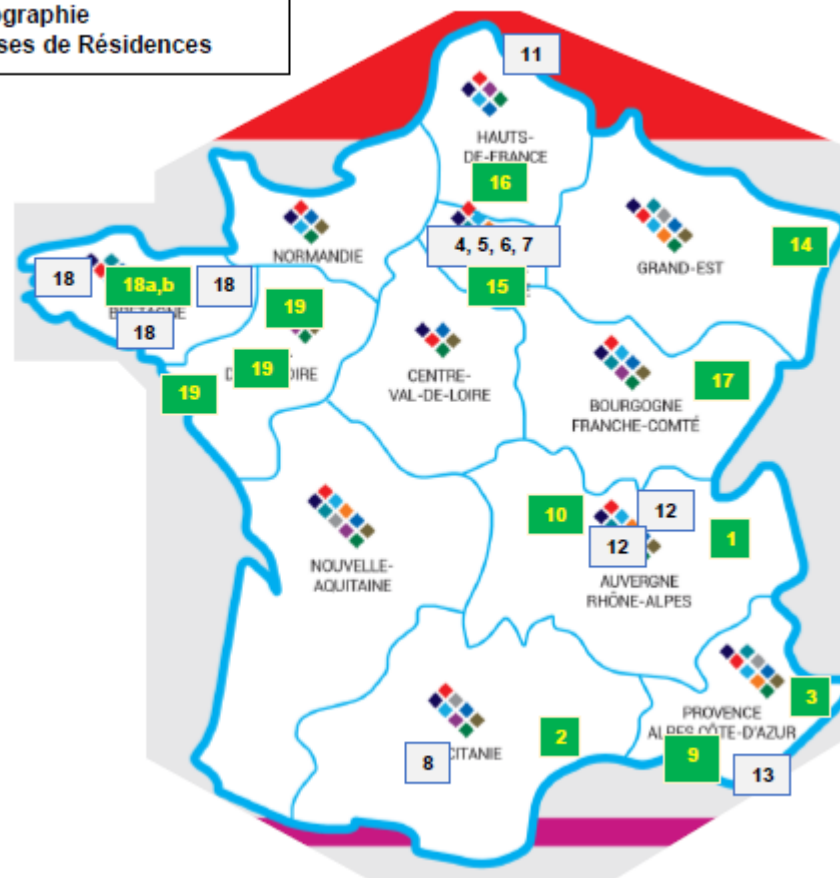
Remarque : Si l'ouvrage est la traduction d'une langue étrangère, il faut noter le titre original ainsi que le nom du traducteur.

- Ouvrage collectif : NOM, Prénom (sous la dir.), Titre de l'ouvrage collectif, Mention d'édition (sauf si c'est la toute première), lieu de publication, nom de l'éditeur, date de publication, nombre de pages.
- Article de périodique : NOM, Prénom, « Titre de l'article », Titre du périodique, date, volume (si existant), n°, pagination. Ex.: TOINET, Marie-France, « Puissance et faiblesse de la cour suprême », Pouvoirs, 1991, n°49, p. 16-30.
- Document de type thèse, mémoire ou rapport de stage : NOM, Prénom, Titre de la thèse, Diplôme, Lieu de soutenance, Université de soutenance, année de soutenance, nombre de pages.

- Pour les références en format électronique (attention à bien préciser la date de consultation, car les sites sont régulièrement mis à jour) : NOM, Prénom, Titre de l'ouvrage [en ligne], Mention d'édition (sauf si c'est la toute première), lieu de publication, nom de l'éditeur, date de publication, nombre de pages, disponible sur <Adresse URL de la source consultée> [Consulté le jour-mois-année]

ANNEXE - Cartographie du réseau et visualisation des lieux d'accueil (résidences)

Cartographie
Bourses de Résidences



1. [Université Grenoble Alpes](#)
[École doctorale ED 50 LLSH \(Langues, Littératures et Sciences Humaines\)](#)
2. [Université Paul Valéry – Montpellier 3](#)
[École Doctorale ED 58 Lettres, Littératures, Cultures, Civilisations](#)
3. [Université Côte d'Azur](#)
[École Doctorale ED 86 Sociétés, Humanités, Arts et Lettres SHAL](#)
4. [Université Paris 8 – Saint-Denis](#)
[École Doctorale ED 150 Esthétique, Sciences et Technologies des Arts \(EDESTA\)](#)
5. [Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3](#)
[École Doctorale ED 267 Arts et Médias](#)
6. [Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne](#)
[École Doctorale ED 279 Arts Plastiques & Sciences de l'Art](#)
7. [CY Cergy Paris Université](#)
[École Doctorale ED 284 Droit et Sciences humaines](#)
8. [Université de Toulouse 2 – Jean Jaurès](#)
[École Doctorale ED 328 Allo@](#)
9. [Aix Marseille Université](#)
[École Doctorale ED 354 Langues, Lettres, Arts](#)
10. [Université Clermont Auvergne](#)
[École Doctorale ED 370 LSHS](#)
11. [Université Lille Nord de France](#)
[École Doctorale ED 473 SHS](#)
12. [Université de Lyon/Jean Monnet Saint-Etienne/](#)
[École Doctorale ED 484 3LA](#)
13. [Université de Toulon](#)
[École Doctorale ED 509 Sociétés méditerranéennes et sciences humaines](#)
14. [Université de Strasbourg](#)
[École Doctorale ED 520 Humanités](#)
15. [Université Paris-Est \(Créteil-Val-de-Marne\)](#)
[Université Gustave Eiffel \(Cité Descartes\)](#)
[École Doctorale ED 529 Cultures et Sociétés](#)
16. [Université de Picardie – Jules Vernes](#)
[École Doctorale ED 588 SHS](#)
17. [Université de Bourgogne Franche Comté](#)
[École Doctorale ED 592 LECLA](#)
18. [Universités Rennes 2/ ENSAB/Bretagne Occidentale/ Bretagne Sud/EESAB](#)
[École Doctorale ED 595 Arts, Lettres et Langues](#)
19. [Universités Angers/Le Mans/Nantes/ESBA-TALM](#)
[Ecole doctorale ED 643 Arts, Lettres, Langues \(Pays de la Loire\) – Adhésion en discussion](#)